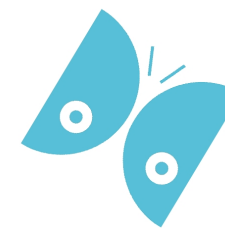


Bienvenue sur le sentier de la sablière de Geneuille



Anciennement exploitée pour ses granulats, la sablière de Geneuille se présente à vous aujourd'hui comme un site naturel d'exception. Cette zone de nature, située aux portes du bourg, recèle de nombreuses richesses tant sur le plan de la diversité des milieux qui la composent, que des espèces floristiques et faunistiques qui s'y côtoient.

Grâce à ce sentier d'interprétation, partez à la découverte du patrimoine naturel qui vous entoure. Bonne promenade !



▲ Accueil / Départ du sentier
● Tables de lecture



La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS), c'est quoi ?

Le Conseil général du Doubs intervient pour préserver des sites et des paysages remarquables et des milieux naturels. Ces sites, appelés Espaces Naturels Sensibles, sont aussi destinés à la sensibilisation du public à travers une ouverture et un aménagement raisonné de ces espaces.

En lien avec les acteurs locaux, le Conseil général développe un réseau de sites d'intérêt départemental : véritables vitrines de la diversité des milieux naturels du département (tourbières, zones humides, pelouses sèches, forêts...), ils ont une vocation forte de découverte par le public.

Ces sites sont gérés et aménagés par des acteurs locaux (communes, groupements de communes, associations...) ou par le Conseil général lui-même.

Le Conseil général du Doubs finance ces actions grâce à une taxe spécifique prélevée lors de la construction, la reconstruction ou l'agrandissement de bâtiments.

Si vous avez construit un bâtiment ces dernières années, vous avez contribué à ce fonds et donc à la préservation de ces sites.

Pour tout renseignement

concernant la politique des
Espaces Naturels Sensibles
et notamment les dates des visites guidées
et manifestations sur les sites ENS :

www.doubs.fr

Dans l'intérêt de chacun, merci de respecter la quiétude de ces lieux et la réglementation en vigueur.

Tenez votre chien en laisse Emportez vos déchets



Ce site à forte valeur patrimoniale fait partie du secteur « **Espaces Naturels Sensibles** » du Doubs « **Enjeux amphibiens entre Besançon et Ognon** » ayant pour objectif majeur, la conservation et la préservation des zones humides et des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons etc.). La gestion et l'aménagement de ces lieux ont été réfléchis dans un esprit de parfaite cohabitation entre l'Homme et la nature.